



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

JANVIER 2022

BONNE ANNÉE 2022 !

Le mot du maire

Tout au long de cette année 2021, malgré ce contexte très perturbé, l'action de la municipalité s'est poursuivie avec toujours autant de force.

Nous savons, hélas, que pour 2022, il faudra nous armer de patience pour vaincre un virus qui n'en finit pas de se régénérer sous de nouvelles formes. Gageons néanmoins que les progrès de la science nous permettront de tourner bientôt cette page difficile.

Gardons confiance en l'avenir.

Ayons confiance en notre communauté, en ses atouts, un village où il fait bon vivre, où les enfants, prunelles de nos yeux, peuvent s'épanouir dans un environnement sain, avec des associations et un système éducatif performant.

Fort de cet espoir, à vous tous, à vos proches, je vous souhaite une belle et heureuse année 2022.

Alain Sanz

Éclairage public

L'extinction nocturne de l'éclairage public a été approuvée à l'unanimité lors du Conseil municipal du 10 décembre 2021.

La délibération a été précédée par la présentation, par le directeur du Syndicat Départemental d'Electrification des Pyrénées-Atlantiques, de l'évolution et de la réglementation liées à l'éclairage public.

L'économie engendrée servira à réhabiliter le parc d'éclairage public de la commune. Vous serez informés dès que la date de sa mise en application sera définie.

Fibre optique

THD64, en charge de l'implantation de la fibre dans le département, a mis en place un site pour vous renseigner: <http://thd64.fr>

Si vous avez des questions rendez-vous sur la page : <http://thd64.fr/foire-aux-questions/>

Une Réunion publique **virtuelle** pour l'ouverture commerciale des communes d'Arudy, de Lys et de Rébénacq au réseau fibre THD64 est organisée le **lundi 31 janvier à 14h**.

Le lien sera accessible via le site de la mairie.

Modification du PLU approuvée :

La modification du PLU a été approuvée à l'unanimité lors du Conseil municipal du 10 décembre 2021.

Elle fait suite à l'approbation des schémas directeurs d'assainissement et des eaux pluviales lors du précédent mandat et de l'enquête publique qui s'est déroulée entre le 21 septembre et le 23 octobre 2021.

Le commissaire enquêteur a conclu celle-ci en donnant un avis favorable.

Ramassage des ordures

Déchets ménagers :
tous les vendredis

Tri sélectif :
Vendredi 14 et 28 janvier



Influenza aviaire

Depuis le 4 novembre 2021, l'ensemble du territoire national métropolitain est classé en niveau de risque «élevé». Trois foyers sont actuellement surveillés, limitrophes avec les Landes et les Hautes-Pyrénées.

Les mesures de protection et de biosécurité renforcées à prendre sur l'ensemble du territoire national sont les suivantes :

- mise à l'abri des volailles et oiseaux détenus dans les élevages commerciaux;
- claustration ou protection par des filets des oiseaux et volailles domestiques détenus par des particuliers ;
- surveillance clinique quotidienne des oiseaux et volailles
- déclaration des mouvements
- interdiction de rassemblements de volailles vivantes;
- obligation pour les propriétaires de basse-cour de se déclarer en mairie si ce n'est pas déjà fait.

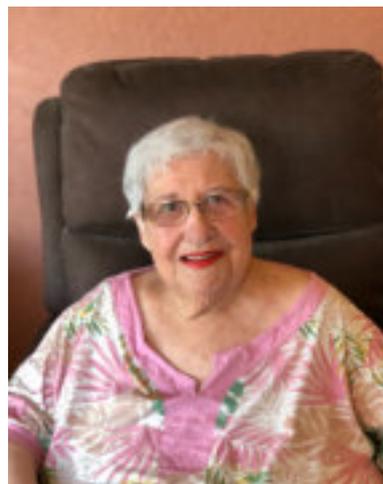
La vigilance reste impérative pour éviter la propagation du virus. Les mesures de biosécurité doivent être respectées par les professionnels comme par les particuliers (basses-cours).

Anniversaires des aînés

Le mois dernier, nous avons fêté l'anniversaire de Gracieuse Urban, Paule Serrano et Roger Cuheilhe.



Gracieuse Urban



Paule Serrano

Joies et peines de l'année 2021

Mariages

- PARGADE Emma et BELGODÈRE Ludovic, Olivier, Marie
- SICCOLI Marc, Julien et MIRANDON Sandrine, Françoise, Eliane

Pacs

- KHRIPOUCHINE Lara et LEVEL Erwan, Pascal, Claude

Naissances :

- CATALAA GALARZA Noé
- FERREYRA TUBIO Violeta
- FRAYARD Lola, Jeanne, Marie
- PAIRAULT Lina, Élodie, Chloé
- PEYROUTET Raphaël
- SASSOUBRE SERRANO Jules

Décès :

- CHOMIENNE Raoul, Yves
- DU PRE Marc
- BEGUE Léa
- LATAPY Jacqueline
- ESCAFFRE Marie-France
- GARRABOS Marie, Rolande

Société de chasse de Rébénacq

Les personnes intéressées par du gibier (sanglier, chevreuil) prélevé par les chasseurs peuvent s'inscrire pour réserver auprès de :

Jérôme Camy 06 22 86 55 06 ou Pierre Mouluquet 06 86 06 03

Formation Jardin Zéro déchets et composteurs gratuits

La CC Vallée d'Ossau, en lien avec l'Association Le Potager du Futur, vous propose en 2022 des séances de formations gratuites au jardinage « zéro déchet » et à la pratique du compostage. A l'issue de ces formations, vous vous verrez offrir un composteur gratuit (320 L ou 620 L, au choix) sur présentation d'un justificatif de domicile.

Ces formations (réalisées à l'Espace Laprade à Arudy) seront proposées à plusieurs reprises en 2022.

Les trois prochaines sessions auront lieu aux dates suivantes :

- **Samedi 29 janvier, de 10h à 12h**
- Mercredi 23 février, de 14h à 16h
- Mercredi 23 mars, de 14h à 16h

Pour vous inscrire et vous positionner sur l'une de ces dates, veuillez contacter Delphine, éco-ambassadrice de la CC Vallée d'Ossau, au 06 41 46 23 97, ou par mail à :

eco-ambassadeur@cc-ossau.fr

Attention, nombre de places limitées !



Assemblée Générale de l'association économique de la vallée d'Ossau

Suite à la volonté de fédérer l'ensemble des acteurs économiques du territoire au sein d'une association professionnelle valléenne, l'Assemblée Générale de création de l'association aura lieu **lundi 17 janvier 2022 à 19h** à la salle de réception de Sévignacq-Meyracq.

Afin d'organiser au mieux cette réunion, merci de confirmer votre présence par mail à : ossapro@gmail.com

Pour rappel, l'association est ouverte à tout acteur économique dont le siège ou l'activité principale se situe en vallée d'Ossau et étant immatriculé au registre des commerces et des sociétés. Elle est également ouverte à toute association à vocation économique et/ou regroupant des travailleurs professionnels indépendants.

C'était

LE MOIS DERNIER

- Le 17 décembre, Céline, Delphine, Natacha et Karen, les agents communaux de l'école, ont préparé un splendide repas de Noël à nos élèves : décoration, petits plats, tout était réuni pour passer un agréable moment !



- En raison de la multiplication des cas COVID à l'école, le goûter de Noël du village a été annulé. Le Père Noël n'a cependant pas oublié d'apporter un pochon cadeau à chaque élève de l'école.

Le traditionnel marché de Noël a eu lieu le dimanche 5 décembre. Le soleil n'était pas au rendez-vous mais les exposants nous avaient réservé des produits de choix et de grande qualité. Merci à tous de votre participation.